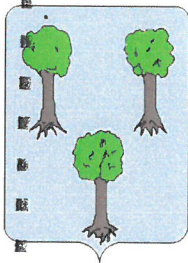


2020 - 014

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
14 février 2020

Séance du 20/02/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le vingt février, à 17 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean Paul DEORSOLA, Victor RANCHIN, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Nancy BOHAIN, Christian MICHEL, Stéphane NICOLLET, Philippe SERRES

Votants :
9

Représentés : Élisabeth COUTEL-MACHET

Excusés : Alain BREMOND, Maria-Anna BARISONE

Absents :

Secrétaire de séance : Christian MICHEL

Délibération n°D_2020_010

Déclaration d'Intention d'Aliéner : vente ALBRAND/BERNARD

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la vente d'un bien cadastré section A645 (d'une superficie totale 609 m2) situé 24 Allée Pierre Magnan et appartenant à Madame ALBRAND (BES) Nelly au profit de Monsieur BERNARD Flavien.

Une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître MALET-CLEMENT Evelyne, notaire à 04200 SISTERON en fait état et demande l'avis du Conseil municipal concernant le droit de préemption urbain en vigueur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **NE DONNE PAS** de suite à exercice du droit de préemption urbain pour ce bien

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

